

Le cluster Eco-Bâtiment certifie que

AIR ENERGIE 26

**est adhérent et membre actif de notre association
au titre de l'année 2021.**

Signataire de la charte éthique du cluster Eco-Bâtiment, la structure s'est engagée à respecter les trois piliers du développement durable dans l'exercice de son activité.

Le cluster Eco-Bâtiment

Réseau de plus de 200 professionnels, il est constitué majoritairement de PME et de TPE ancrées en Auvergne-Rhône-Alpes. Sa vocation est de favoriser le développement économique du secteur de l'Eco-Bâtiment et stimuler l'innovation.

Acteur incontournable de la filière, il agit en faveur de la performance énergétique et environnementale des bâtiments apportant une vision globale de l'acte de construire.

Véritable trait d'union entre les professionnels et les maîtres d'ouvrage, il est reconnu pour son expertise à échelle régionale, nationale et internationale.

Créé en 2006 à l'initiative de la Région, le Cluster est piloté par une équipe de permanents. Son Conseil d'Administration est composé de 16 membres adhérents qui décident de son orientation stratégique.

